

**DEC22092DAJ**

**Décision du 10 janvier 2022 portant renouvellement du mandat de M. Olivier DEBETENCOURT en qualité de  
Directeur de l'unité d'appui à la recherche UAR1247 Aquapôle**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée  
à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice  
Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la note de service n°2006-54 du 1<sup>er</sup> décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs  
adjoints,

**Décide :**

**Article unique**

A compter du 01 janvier 2022, M. Olivier DEBETENCOURT est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de l'unité  
d'appui à la recherche n°UAR1247 Aquapôle - Aquapôle, pour une durée de cinq ans.

Fait à Paris, le 10 janvier 2022

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par  
délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à  
l'Innovation,

Carole CARANTA

